



LJ SAS YVES MONTAIGNE - ENSEIGNE FOUGEROUSE

VENTE DU 20/12/2018

20 Quai Gailleton 69002 LYON

Jeudi 20 décembre à 2018 à 9h30, LIQUIDATION JUDICIAIRE SAS YVES MONTAIGNE (ENSEIGNE « FOUGEROUSE », 20 Quai Gailleton 69002 LYON

240 manteaux et vestes fourrure de marque : vison, vison rasé, lynx, martre, zibeline, loup, marmotte, lapin, renard ...

Marques PAOLA GIANNI, ANDREA LANDI, MONICA RINDI, VINICIO PAJARO, ELCOM, FONTANI, MANZONI, CHRIST, MARESTER, BRASCHI, VITO NACCI, ESSEFFE, GIULIANO TESO, YVES SAINT LAURENT

Exposition : Mercredi 19 Décembre de 14h30 à 16h

Enlèvement après la vente jusqu'à 17h

Conditions de ventes

INFORMATION ORDRE D'ACHAT :

Un ordre d'achat ne peut être pris en compte que 3 jours ouvrés avant la date de vente, sous réserve de la réception d'un chèque de consignation de la moitié de la valeur de l'ordre reçu la veille de vente.

Aucun ordre d'achat en dessous de 500 euros n'est pris en compte.

L'ordre d'achat doit être accompagné d'une pièce d'identité en cours de validité recto-verso, d'une copie de KBIS de moins de trois mois, de l'acceptation écrite des dates d'enlèvement figurant sur l'annonce de la vente concernée, d'un RIB bancaire.

En cas de défaut à l'une de ces obligations, l'ordre d'achat sera systématiquement non pris en compte.

Si l'enlèvement est à la suite de la vente, pas de possibilité de laisser un ordre d'achat.

Règlement comptant, frais en sus 14.40%, matériels vendus en l'état sans réclamation possible. Lettre accréditive ou chèque de banque pour tout achat supérieur à 500€.

REMISE OBLIGATOIRE DU KBIS PENSEZ A VOUS EN MUNIR LORSQUE VOUS VENEZ ASSISTER A UNE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES.

Le Commissaire Priseur se réserve le droit de regrouper des lots.

Le Commissaire Priseur se réserve le droit d'enchère provisoire pour chacun des lots avec faculté de réunion éventuelle.

Tarif légal en sus des adjudications Réglementation l'impose.